
Résumé de la lettre des représentants du peuple près de l'École de Mars concernant leur visite à Poissy (Seine-et-Oise), lors de la séance du 23 vendémiaire an III (14 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Résumé de la lettre des représentants du peuple près de l'École de Mars concernant leur visite à Poissy (Seine-et-Oise), lors de la séance du 23 vendémiaire an III (14 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. p. 134;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17595_t1_0134_0000_5

Fichier pdf généré le 07/10/2019

six décades au citoyen Escudier, et ajourne sa demande en congé (42).

BOURDON (de l'Oise) : Je ne prends point la parole contre aucun de mes collègues ; je veux seulement vous faire part d'un projet qui est payé par l'or de l'Angleterre. Il est démontré pour tout bon esprit que le principe de la cabale qui voulut le malheur de la patrie ne fut jamais dans la Convention ; les dénonciations qui ont été faites ici n'étaient, comme l'a dit Thuriot, que l'effet de l'exaspération des passions individuelles ; mais le projet dont je veux parler existe (43).

[Bourdon de l'Oise obtient la parole pour une motion d'ordre. Il voit la faction de l'étranger se renouveler : il ne peut douter d'après les agitations qui se manifestent depuis quelques tems, et qu'il voit dirigées par des mains criminelles et soudoyées par nos ennemis.] (44)

Les ennemis, battus de tous côtés, travaillent à dégoûter le peuple de ses victoires, et déjà Robespierre avait commencé ce système avant son supplice. Ils veulent, après que les émigrés et les agioteurs ont emporté une partie de votre numéraire, après que les crimes de l'ancien ministère ont fait verser des millions dans la Belgique, ils veulent tâcher de vous faire rentrer dans nos anciennes limites (*murmures*), afin que, conservant la navigation du Rhin, de l'Escaut et de la Meuse, ils aient réparé leurs pertes en deux années, et puissent essayer de monarchiser une nation qu'ils n'auront pas pu vaincre.

Voilà mes craintes. Il est bien démontré que plusieurs des pamphlets qu'on répand avec tant d'indécence tendent à ce but. On sait bien que si vous ne donnez à la France d'autres limites que celles de l'ancienne Gaule, les fertiles plaines du Palatinat suffiront pour nourrir le Midi, en faisant le canal projeté (*On murmure*). Ce murmure m'annonce la splendeur de mon pays ; il m'annonce que la Belgique sentira qu'elle ne peut retrouver aussi sa splendeur qu'en s'unissant à la France et qu'en lui conservant la navigation des trois grands fleuves qui la baignent. Voilà des vérités qui valent bien des dénonciations ; peut-être suis-je égaré, mais ce n'est que par l'amour de mon pays. Je demande que les trois comités vous fassent un rapport qui marquera les bornes et le lieu où seront posées les colonnes de l'Hercule français. Quand nos armées seront arrivées à ce but, reposez-vous sur leur courage pour empêcher qu'on en franchisse les barrières.

Laignelot combat l'existence de la faction de l'étranger annoncée par Bourdon. Il soutient qu'il ne sera jamais au pouvoir d'aucune faction d'ébranler la République ; elle n'a pas seu-

lement été décrétée par la Convention, mais par le peuple entier (45).

[Laignelot ne veut pas croire que l'étranger ait des agens dans le sein de la Convention nationale ; il croit que, depuis quelques tems, elle est toute républicaine. Il demande que l'ordre du jour termine toutes ces discussions inutiles. Décrété.] (46)

[Il n'est plus en France au pouvoir de personne de rétablir la monarchie.

L'assemblée se lève toute entière, et les cris répétés de *vive la République* retentissent longtemps.] (47)

La Convention passe à l'ordre du jour (48).

19

Les représentans du peuple près l'École de Mars écrivent à la Convention que les élèves de cette école ont tenu une conduite vraiment admirable dans leur route jusqu'à Poissy [Seine-et-Oise], et dans le séjour qu'ils y ont fait ; qu'ils ont fait une marche de six lieues, sans qu'un seul d'entr'eux quittât son rang, et en faisant retentir les airs des chants patriotiques qui guident nos armées dans le chemin de la victoire.

La Convention décrète l'insertion de cette lettre au bulletin (49).

[*Les représentans du peuple près l'École de Mars au président de la Convention nationale, du quartier général de Poissy, 22 vendémiaire an III*] (50)

Citoyen,

Il est impossible à la Convention de nous procurer une jouissance plus douce que celle que nous donnent tous les jours les élèves de Mars, dont la surveillance nous est confiée, par le bon esprit qui règne parmi eux, et par la conduite vraiment admirable qu'ils ont tenue dans la route et pendant leur séjour ici. Que les despotes vantent les automates armés qu'ils ont, à force de temps et de coups de bâton, dressés à marcher alignés et à manier ensemble un fusil ; nous leur montrerons 3 600 jeunes républicains qui en 9 décades, animés par ces mots sacrés *Patrie Liberté Egalité*, sont devenus su-

(45) *Moniteur*, XXII, 243 ; *Ann. Patr.*, n° 652 ; *Ann. R.F.*, n° 23 ; *C. Eg.*, n° 787 ; *F. de la Républ.*, n° 24 ; *J. Fr.*, n° 750 ; *J. Perlet*, n° 751 ; *J. Univ.*, n° 1784 ; *Mess. Soir*, n° 787 ; *Rép.*, n° 24.

(46) *J. Paris*, n° 24.

(47) *Débats*, n° 753, 354.

(48) *Moniteur*, XXII, 243.

(49) *P.-V.*, XLVII, 150.

(50) C 321, pl. 1338, p. 28. *Moniteur*, XXII, 242 ; *Débats*, n° 752, 348-349 ; *Bull.*, 23 vend. ; *Ann. R.F.*, n° 23 ; *F. de la Républ.*, n° 24 ; *J. Fr.*, n° 749 ; *J. Mont.*, n° 4 ; *M.U.*, XLIV, 360, 372-373 ; *Rép.*, n° 24.

(42) *P.-V.*, XLVII, 150. C 321, pl. 1335, p. 4, minute de la main de Lozeau. Décret attribué à Thuriot par C^{II} 21, p. 11.

(43) *Moniteur*, XXII, 243.

(44) *J. Paris*, n° 24.